



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Saison 2024

30 octobre 2024

Mise à jour des Statuts de l'Association « les Archers du Harcouët »

Avant de passer à l'Assemblée Générale Ordinaire, nous devons procéder à un vote pour accepter et valider une modification des statuts du club.

Dans le paragraphe :

TITRE III : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT.

Article 8 : Conseil d'Administration.

Remplacer : « Le Conseil d'Administration (C.A.) de l'association est composé de 3 membres au moins et de 6 membres au plus, **le C.A. est élu à un scrutin à un tour, pour une durée de 2 ans** par l'Assemblée Générale des adhérents électeurs prévus à l'alinéa suivant. »

Par : « Le Conseil d'Administration (C.A.) de l'association est composé de 3 membres au moins et de 6 membres au plus, **le C.A. est élu à un scrutin à un tour, pour une durée de 4 ans** , correspondant à une « Olympiade », lors de l'Assemblée Générale des adhérents électeurs prévus à l'alinéa suivant. »

Cette modification est à effet immédiat.

Approbation des nouveaux statuts :

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Tout d'abord, je tiens à remercier toutes les personnes présentes ce soir.

L'Assemblée Générale est un moment privilégié qui permet de faire un point sur les actions réalisées au cours de l'année sportive 2024 et de se projeter dans un avenir proche.

Approbation de l'AGO de la Saison 2022/2023 :

Présentation du procès verbal de l'AGO de la saison 2022/2023 du 13/12/2023 pour approbation.

Les effectifs :

Nous avons eu 39 licenciés répartis comme suit :

- 16 jeunes : 4 U13, 3 U15, 7 U18 et 2 U21 ;
- 23 adultes : 8 S1, 9 S2 et 6 S3.

Nous avons gagné 3 licences par rapport à la saison 2023.

Sur ces 39 licences, nous avons 12 femmes pour 27 hommes, soit un rapport de 31% pour 69%, la FFTA souhaite 30% de femmes.

Les concours du club :

Nous avons fait notre concours annuel de tir à 18m en salle, les 21&22 octobre 2023 à la salle Lecroisey.

Les 17&18 février 2024, nous avons organisé, en collaboration avec le club de Villedieu, le Championnat Régional Adultes en salle 2024 à Sartilly.



Les compétiteurs :

Tir en salle individuel :

Nos archers (Alexandre, Christian, Didier, Eugénie, Jacky, Jean-Marc, Jérôme, Kevin, Louis, Mélanie, Pauline et Pascal) ont participé à plusieurs concours en salle.

CD50 Jeunes et Adultes Salle à Agneaux : Mélanie est Championne de la Manche, Didier, Eugénie et Louis sont Vice-Champions et Jérôme est 3ème, chacun dans leurs catégories respectives.

CR Jeunes Salle à Flers : Eugénie est Championne de Normandie.

CR Adultes Salle à Sartilly : Mélanie est Vice-Championne de Normandie, elle a participé aux CF en Vendée,

3 jeunes et 2 adultes sont allés au « concours Loisirs » organisé par les « Archers Donvillais », 2 jeunes et 2 adultes montent sur le podium : Adrien 2nd, Angelo 3ème et Patrice 2nd, Stéphane 3ème.

Tir en salle par équipe :

CD50 Trophée des Mixtes : Eugénie et Alexandre sont Champions ;

CD50 par Équipe de Club : nos 2 équipes sont Vice-Championnes, en « Arc à Poulies » (Didier, Jérôme et Pierric) et en « Arc Nu » (Alexandre, Christian, Mélanie et Pascal).

Tir à l'Arc en Extérieur (T.A.E.) :

Seul Didier et Jérôme ont participé à des concours TAE.

Didier est Vice-Champion de la Manche « Arc à Poulies » Tir International et Distance Nationale ;

Parcours :

Nos archers (Anne, Christian, Didier, Jérôme et Pierric) ont participé à divers concours parcours (Nature et 3D).

Pierric, en « Arc à Poulies Nu » est Champion de la Manche Tir 3D et Tir Nature et Vice-Champion de Normandie Tir 3D ;

Christian, en « Arc Nu » est Champion de la Manche Tir 3D ;

Jérôme, en « Arc à Poulies Nu » est Vice-Champion de la Manche Tir Nature et 3ème en Tir 3D ;

Didier, en « Tir Libre » est Champion de la Manche Tir 3D.



Le C.E.L. :

Cette saison nous avons participé au Contrat Éducatif Local (C.E.L.) en partenariat avec l'OC2S. Mais la participation est en chute libre années après années. Trois jeunes s'étaient inscrits mais nous n'avons pu en accepter qu'un seul, les autres n'ayant pas l'âge minimum requis.

Le C.E.L. permet aux scolaires de découvrir, pour une somme modique, des activités, soit sportives, soit culturelles et ceci sur plusieurs séances.

Les animations :

Le samedi 2 septembre 2023, nous avons participé au forum des associations sur la place Delaporte ;

Le jeudi 30 mai 2024, dans le cadre du passage de la flamme olympique dans les villes labellisées « Terres de jeux », nous avons accueilli les écoles du canton de St Hilaire au marché couvert Marly ;

Le vendredi 31 mai 2024, pour l'arrivée de la flamme olympique au Mont St Michel nous avons tenu un pas de tir au profit des écoles et du public du sud-manche.

Entraînements :

Lundi et jeudi : 19H30 à 21H30, mardi 18H00 à 20H00, vendredi 17H00 à 19H00 et dimanche 10H00 à 13H00.

Approbation du rapport moral :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre : 0



BILAN FINANCIER :

BILAN FINANCIER SAISON 2024 (du 01 septembre 2023 au 31 août 2024)

DEPENSES	
Rubrique	Montant
Achats de matériel	2 893,16 €
Affiliation FFTA	75,00 €
Assurance	194,14 €
Club	261,42 €
Formations, stages	175,00 €
Ciblerie 3D	258,50 €
Flèches journée Terre de Jeux 2024	150,00 €
Badges de progression jeunes	27,00 €
Recyclage arbitre	25,00 €
Licences (FFTA)	2 335,40 €
Inscriptions concours	1 002,00 €
Dépenses concours	3 428,64 €
Bénévolat	16 708,61 €

RECETTES	
Rubrique	Montant
Vente matériel	257,65 €
Vente textile	172,00 €
Intérêts bancaires	48,09 €
Location arcs	150,00 €
Animations	50,00 €
OC2S (CEL)	115,00 €
Subvention SHH 2024	800,00 €
Subvention Le Mesnard 2024	50,00 €
Subvention exceptionnelle FDVA2 2024	1 000,00 €
CD50 Aide Organisation CR Salle 2024	300,00 €
CD50 Ciblerie 3D	258,50 €
CD50 Flèches journée Terre de Jeux 2024	150,00 €
CD50 Badges de progression jeunes	27,00 €
CD50 Recyclage arbitre	25,00 €
Licences (Club)	3 431,00 €
Remboursement concours	453,00 €
Recettes concours	3 614,26 €
Bénévolat	16 708,61 €

Excédent saison 2024	76,24 €
----------------------	---------

Déficit saison 2024	0,00 €
---------------------	--------

TOTAL DEPENSES	27 533,87 €
-----------------------	--------------------

TOTAL RECETTES	27 610,11 €
-----------------------	--------------------

Solde compte courant	2 651,00 €
Solde livret bleu	1 557,00 €
Solde caisse	102,00 €

TOTAL DISPONIBLE AU : 01/09/24 4 310,00 €

Approbation du bilan financier :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre : 0



BUDGET PRÉVISIONNEL :

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2025 (du 01 septembre 2024 au 31 août 2025)

DEPENSES	
Rubrique	Montant
Achats de matériel	1 800,00 €
Achats textile	530,00 €
Affiliation	80,00 €
Assurance	200,00 €
Club	350,00 €
Dépenses concours	540,00 €
Formations	250,00 €
Inscriptions concours	1 080,00 €
Licences (part FFTA)	2 050,00 €
Bénévolat	11 677,96 €

TOTAL DEPENSES	18 557,96 €
-----------------------	--------------------

RECETTES	
Rubrique	Montant
Vente matériel	150,00 €
Vente textile	100,00 €
Intérêts bancaire	20,00 €
Location arcs	90,00 €
Subvention St Hilaire Ht	1 000,00 €
Recettes concours	1 000,00 €
OC2S (CEL)	120,00 €
Subvention Le Mesnillard	50,00 €
Subvention FDVA2	1 500,00 €
Licences (Club)	2 850,00 €
Bénévolat	11 677,96 €

TOTAL RECETTES	18 557,96 €
-----------------------	--------------------

Approbation du budget prévisionnel :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre : 0



ÉLECTION DU BUREAU :

Conformément aux nouveaux statuts, élection du bureau au scrutin à 1 tour à main levée pour une durée de 4 ans.

Pascal CHAPEL, Anne DUNAUD, Christian DUNAUD, Kevin PEVEREL et Pierric POULAIN.

Christian DUNAUD – Président,

Pascal CHAPEL – Trésorier,

Pierric POULAIN – Secrétaire.

Les autres membres du bureau sont :

Kevin PEVEREL – assistant entraîneur,

Anne DUNAUD – commission jeunes et féminines.

Approbation du bureau :

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0



MONTANT DES LICENCES :

Pour la saison 2025 en cours et pour la saison 2026 à venir, nous n'augmentons pas la part club qui reste à 30€. Cependant, nous ne sommes pas maîtres des décisions des instances fédérale (F.F.T.A., CRNTA et CD50TA).

Les tarifs pour la saison 2025 sont les suivants :

- Adultes sans pratique, S1, S2, S3 : 35€ ;
- Adultes en club, S1, S2, S3 : 97€ ;
- Adultes en compétition, S1, S2, S3 : 110€ ;
- Jeunes : U11, U13, U15, U18, U21 : 81€ ;
- Handisport, toutes catégories : 50€ ;
- Découverte, toutes catégories : 52€ ;
- FFSU/UNSS, toutes catégories : 50€.

Approbation du montant des licences :

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0



PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS :

- A compter de cette saison, les horaires des séances sont modifiés ainsi : lundi de 19H à 21H pour les adultes débutants et FFSA avec encadrement, mardi de 18H à 20h, jeudi de 19H à 21H et dimanche de 10H à 13H pour les archers confirmés sans encadrement et vendredi de 17H à 19H pour les jeunes avec encadrement.
- Au printemps, en mai ou juin 2025, nous envisageons d'organiser un concours de tir 3D à la Petite Chapelle de Mortain.

QUESTIONS DIVERSES :

Projets :

- Si des volontaires le souhaitent, le club prend en charge les formations d'entraîneur et d'arbitre, le CD50 participe également à hauteur de 50% du montant de la formation entraîneur;
- Un polo est proposé pour les compétiteurs qui font du parcours, mais il est également possible de l'acheter pour ceux qui le souhaitent (15€) ;
- Un maillot en coton aux couleurs du club est à l'étude ;
- Pour rappel nous avons également des « floccages », à notre blason, de disponibles (5,50€).

Remerciements :

Le club remercie la mairie de St Hilaire pour la confiance qu'elle lui accorde en lui mettant à disposition la salle Lecroisey.

Je tiens à remercier personnellement les bénévoles qui donnent de leur temps pour l'organisation des concours ainsi que le CD50TA pour l'aide qu'il apporte au club par ses diverses actions.

Le Président, Christian DUNAUD